Justificatif de parution

Justificatif généré le 08/08/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 08/08/2022
Département : (94) Val-de-Marne
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/624822
N° d'annonce : 624822

SURGENORD

Société par actions simplifiée au capital de 60.356 €

Siège social : 123 quai Jules Guesde 94400 VITRY-SUR-SEINE

329 492 102 R.C.S. Créteil

Aux termes du PV du 04/08/2022, l'associé unique, la société SEDIFRAIS, SNC au capital de 105.000 €, ayant son siège social Zac Entrée Sud 6 Avenue Nungesser et Coli 95500 Gonesse, immatriculée 341 500 858 RCS Pontoise, a décidé la dissolution par anticipation et sans liquidation de la société SURGENORD conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil.

Les créanciers de la société SURGENORD disposent d'un délai de trente jours à compter de la présente publication pour faire opposition à la dissolution. Les oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de Créteil.

La société sera radiée du RCS de Créteil.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : #a3nAcCZ2
https://digitalisation.actulegales.fr/#a3nAcCZ2

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)